

15 décembre : contre le froid, l'ardeur des manifestants !

A l'appel de plus de vingt organisations de personnels, d'étudiants, de lycéens et de parents, le 15 décembre a été marqué, à la fois par des rassemblements sur les sites des IUFM mais aussi par beaucoup d'actions locales, de rassemblements, de manifestations et partout par des moments de débats, de votes de motions.

Les actions locales ont en général rassemblé différentes catégories de personnels, ainsi que les étudiants, et dans bien des cas des lycéens, et des parents d'élèves ont été présents. Quelques exemples, parmi toutes les actions menées :

- . Lorraine : AG, rassemblements, débats dans chacun des sites IUFM : Nancy, Epinal, Longwy, Metz, Montigny ;
- . Bordeaux : manifestation, conférences, lien avec les parents d'élèves ;
- . Versailles, Antony, Etioilles : mise à profit des heures d'informations syndicales pour banaliser la demi-journée et la consacrer à des débats et interventions auprès des élus ;
- . Créteil, Bonneuil : AG avant la participation à la manifestation parisienne
- . Paris : demi-journée banalisée dès le 14 à l'IUFM, pour préparer la journée du 15, liens avec les parents d'élèves FCPE ;
- . A 17h une manifestation a réuni environ 3000 personnes de Jussieu à La Sorbonne.
- . Bretagne : manifestations à Brest, à Quimper et à Rennes ;
- . Grenoble : AG inter professionnelle ;
- . Nord-Pas de Calais : AG dans les 6 centres ; freezing et discours à 12h dans tous les sites, en présence de la presse; rassemblement de personnels et d'étudiants de tous les sites à 15h devant le rectorat ;
- . Poitiers : AG et rassemblement devant le rectorat ;
- . Caen : AG, puis manifestation en ville ;
- . Toulouse : manifestation aux chandelles ;

Et encore Pau, Chambéry, Clermont, ...

En même temps se votent, dans les CA ou les CEVU d'universités, des motions condamnant la réforme de la formation des enseignants présentée le 13 novembre par le gouvernement. Citons : Paris 13, Paris 11, Rouen, Nancy 2, Toulouse2, Aix-Marseille1, Rennes2, Poitiers, Paris 10 Nanterre, Strasbourg, Bordeaux IV... Citons aussi les motions des membres des jurys de CAPES de Langues ou d'Histoire Géographie.

Le gouvernement doit entendre ces protestations. C'est sans préalable qu'il doit retirer sa réforme, ses décrets d'application et ouvrir de véritables négociations. Une toute autre réforme de la formation des enseignants doit se concevoir comme une formation intégrée, mêlant harmonieusement tant les dimensions scientifique que professionnelle, et traduisant une réelle élévation de la qualification des enseignants.

Le SNESUP-FSU mettra tout en œuvre pour construire, avec tous ses partenaires, les suites à donner à cette journée de mobilisation et faire reculer le gouvernement dans son entreprise de démantèlement du système éducatif et de recherche (réforme des lycées, démantèlement du CNRS, réforme projetée des statuts des enseignants de second degré...).

Sommaire :

- . 15 décembre : contre le froid, l'ardeur des manifestants !
- . Une circulaire qui n'est pas un vrai texte de cadrage des masters menant aux métiers de l'enseignement

Exprimez-vous sur le forum :
forum-fdm@list.snesup.fr

Pour tout contact

Secrétariat : 01.44.79.96.18

Vous avez des questions à poser, des informations à transmettre. Vous pouvez joindre le collectif à
formations@snesup.fr

AGENDA :

Collectif FDE : 14 janvier 2009

En ligne : Avis du Comité de suivi Master
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4582&ptid=5&cid=240>

Une circulaire qui n'est pas un vrai texte de cadrage des masters menant aux métiers de l'enseignement

Un projet de circulaire de cadrage des masters menant aux métiers de l'enseignement a été communiqué le 8 décembre 2009 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il doit être présenté au CNESER du 21 décembre. Il ne correspond pas à notre exigence de retrait de la réforme, de ses décrets d'application et d'une toute autre réforme.

Le projet de circulaire ne comporte pas de cadrage véritable, il définit non pas des masters menant spécifiquement aux métiers de l'enseignement mais des masters menant à toutes sortes de carrières, l'enseignement n'étant qu'une éventualité parmi d'autres qui restent extrêmement vagues. Bref ces masters devraient être à la fois spécialisés et généralistes.

Le 16 décembre, le Comité de suivi Master a émis des remarques sur cette circulaire qui convergent très largement avec celles émises par le SNESUP, notamment sur la place des concours et le rôle des IUFM dans les nouveaux masters.

Quelques intentions louables... mais qui en restent à de simples préconisations

Le projet de circulaire :

- met en avant l'importance de la formation professionnelle, **mais** imagine que la préparation aux métiers de l'enseignement puisse miraculeusement se reconvertir en une préparation à n'importe quel autre métier,
- demande d'organiser des passerelles et des réorientations, **mais** feint d'ignorer que la place des épreuves d'admissibilité en cours de M2 empêche toute réorientation efficace,
- identifie la diversité des éléments de formation devant figurer dans les masters, **mais** en reste à une simple énumération, sans la moindre indication de répartition entre ces différents éléments, ce qui ouvre la voie à des opérationnalisations extrêmement divergentes et prive les étudiants de repères,
- rappelle que les futurs enseignants doivent acquérir des connaissances théoriques relatives à l'enseignement, **mais** ne signale que celles ayant trait aux aspects institutionnels, oubliant de mentionner les autres savoirs théoriques utiles dans l'appréhension du métier d'enseignant (épistémologie, didactique, sociologie, philosophie, psychologie...),
- prône l'adossement à la recherche, **mais** ne fait nullement mention des recherches ayant trait spécifiquement à l'éducation et l'enseignement (épistémologie, didactique...),
- mentionne la production d'un mémoire, **mais** n'en définit ni le statut, ni la place, ni le rapport avec les productions de recherche, ni les liens avec les autres composantes de la formation professionnelle,
- prône la coopération inter-établissements, **mais** n'envisage pas de politique nationale pouvant favoriser la mise en place de structures interuniversitaires dédiées à la formation des enseignants qui garantiraient l'égalité territoriale et oblitéreraient toute velléité de concurrence entre établissements.
- reconnaît la nécessité d'équipes pédagogiques associant différentes catégories de formateurs, **mais** omet de mentionner les IUFM
- insiste sur l'importance de la lisibilité des cursus, **mais** envisage la coexistence de toutes sortes d'architectures de masters, ce qui ne peut que semer le trouble
- prévoit que la formation des enseignants s'inscrive dans un continuum **mais** ne dissipe aucune incertitude quant à la formation des professeurs stagiaires
- envisage la poursuite d'étude et l'accès à des formations certifiantes pour les enseignants titulaires, **mais** en reste à des vœux pieux.

Pas d'engagement pour mettre en œuvre ces intentions :

Le projet de circulaire de « cadrage » ne comporte aucune indication quantitative, aucune piste de répartition, il laisse juste percevoir que le semestre 3 risque d'être creux et le semestre 4 totalement surchargé, tant pour les étudiants admissibles que pour ceux qui devront en toute hâte chercher à se reconvertir.

Le projet de circulaire affirme se soucier que les étudiants acquièrent les savoirs et les savoir-faire dont ils auront besoin pour enseigner. Et il énumère les différentes dimensions de ces acquisitions nécessaires, **mais en l'absence d'un cadrage véritable**, qu'est-ce qui garantira que les dispositifs de formation permettront véritablement ces acquisitions ?

La multiplicité des formes de masters envisagés, la diversité des modalités d'évaluation prévues pour agréer ces masters, les formules précautionneuses et imprécises employées pour évoquer l'organisation et le contenu des masters, tout cela montre qu'on est bien loin d'un cadrage.

Trois contradictions internes qui invalident les propositions positives

• Le projet de circulaire fait comme si la question du concours était marginale. Or c'est là faire fi de son poids dans les préoccupations des étudiants et de son importance dans la détermination des contenus de formation : les enseignements dispensés dans les préparations aux concours sont calibrés par les exigences des concours.

• Les contenus évoqués dans le début du projet de circulaire renvoient spécifiquement aux métiers de l'enseignement, mais la fin de ce même texte précise que les masters ne sont pas destinés à former des enseignants, et la finalité professionnelle se trouve diluée parmi quantités d'autres visées floues.

• Le projet de circulaire préconise de mettre en place des stages et de recourir à une logique d'alternance, mais la date tardive des épreuves d'admissibilité rendra impossible la prévision et l'organisation des stages. Il faudra au dernier moment, une fois le nombre d'admissibles connu pour chaque concours, dans chaque académie, essayer de trouver, en toute hâte, des places de stage pour les admissibles et des lieux de stages ailleurs pour ceux qui apprendront qu'ils doivent se reconvertir à un autre métier.

N'oublions pas que la date tardive des épreuves d'admissibilité, qui va rendre chaotique tous les cursus de formation et mettre en péril l'avenir de générations d'étudiants, est uniquement destinée à faciliter la planification des services des Divisions des Examens et Concours qui, en raison de leur manque de personnel, souhaitent que les épreuves d'admissibilité se déroulent dans les deuxièmes semestres d'année civile.

Finalement, le projet de circulaire, après avoir rappelé avec justesse la double finalité des masters qui doivent à la fois s'articuler à la recherche et poursuivre une visée professionnelle, après avoir énuméré des composantes qui devraient participer de la formation des enseignants, en arrive à la négation même de l'idée de master : le master décrit par le projet de circulaire mène à tout (= à n'importe quel métier) et à rien (pour ceux qui apprendront au dernier moment qu'ils ne peuvent devenir enseignants). Et par son absence de cadrage, cette circulaire dite de *cadrage* met à mal l'égalité territoriale.

Certes cette circulaire pourrait donner quelques points d'appui pour des combats locaux, mais on est encore bien loin du compte.